

LE DELEGUE

du personnel

12^e ANNEE — MENSUELRédaction : 213, rue Lafayette — PARIS (10^e)

LE POIDS DECISIF DE LA CLASSE OUVRIERE

Le 24 janvier dernier, les fascistes et ultras d'Alger déclenchent une émeute sanglante. Bilan officiel : 28 morts, 133 blessés.

Par cet acte inqualifiable les fascistes :

① se dressaient contre le principe de l'autodétermination du peuple algérien affirmé par le Président de la République, le 16 septembre de l'année dernière, et confirmé dans son discours du 29 janvier ;

② s'opposaient à toute négociation avec les représentants qualifiés du peuple algérien pour mettre un terme à la guerre d'Algérie qui dure depuis plus de 5 ans ;

③ voulaient instaurer en Algérie et en France une dictature fasciste totale.

Les causes profondes de l'émeute — le limogeage du général Massu n'ayant servi que de prétexte — peuvent se résumer ainsi :

① L'affirmation depuis le 16 septembre 1959 du droit à l'autodétermination du peuple algérien n'a pas été suivie d'effets concrets, aucune mesure n'ayant été édictée pour en appliquer le principe. La négociation avec la délégation désignée par le gouvernement provisoire de la République Algérienne, a été refusée.

② Depuis la déclaration du 16 septembre dernier, le gouvernement a toléré des discours et des prises de positions, de personnalités, de généraux, de fascistes et d'organisations ultras affirmant leur opposition à l'autodétermination. Cette passivité a permis aux ultras et aux fascistes de s'organiser impunément, de former des groupes de choc, de noyauter les unités territoriales et de se procurer des armes.

③ Les ultras et les fascistes sentaient que s'affirmait de plus en plus fortement l'exigence populaire, celle de la classe ouvrière en particulier, pour que s'applique pratiquement l'autodétermination du peuple algérien et pour qu'il soit mis fin à la guerre.

La victoire des factieux aurait signifié la poursuite et l'aggravation à outrance de la guerre d'Algérie

avec toutes les répercussions désastreuse que cela comportait dans tous les domaines, l'installation de la dictature totale en Algérie et en France avec la suppression des libertés qui subsistent encore et un affaiblissement de la France sur le plan international au moment où la politique de détente internationale fait de grands progrès. Disons même que la politique internationale française pouvait s'orienter vers une relance de la guerre froide, la remise du voyage dans notre pays de Nikita Khrouchtchev, etc...

**

Pendant près d'une semaine aucune mesure sérieuse n'a été prise pour mater les émeutiers, permettant ainsi le renforcement de leurs barricades et de leur armement.

Mais aussitôt que furent connus les événements d'Alger, le Bureau Confédéral, nos Fédérations d'industrie et Unions Départementales, nos syndicats et nos militants ont réagi immédiatement et avec force pour rassembler les travailleurs et agir afin de :

① Réaffirmer la nécessité de mettre fin, par voie de négociation, à la guerre d'Algérie qui reste la cause profonde de la détérioration de la situation dans le pays.

② Demander que des mesures pratiques soient prises pour assurer l'application loyale de l'autodétermination du peuple algérien.

③ Exiger que les émeutiers et les comploteurs soient mis à la raison et leurs organisations interdites.

Avec une grande rapidité l'unité d'action s'est développée. Dans un courant impétueux la classe ouvrière se dressait unie aux côtés des républicains et démocrates de toutes tendances. La C.G.T. joua un rôle éminent. Toutes ses organisations et tous ses militants furent à l'avant-garde du combat.

La puissance de la protestation était telle que le samedi 30 janvier les Centrales Syndicales Nationales

(SUITE PAGE 4.)

par
L. MASCARELLO
Secrétaire de la C.G.T.

Après le grand succès de L'ARRÊT NATIONAL il faut encore REN CONTRE les factieux - POUR l'application loya

Devant la gravité de la situation créée par les émeutiers colonialistes, les organisations nationales syndicales et universitaires ont pris des décisions importantes, parmi lesquelles notamment, l'arrêt national du travail qui a eu lieu lundi 1^{er} février, de onze heures à midi.

Cette décision a été prise et popularisée par des appels parallèles des Confédérations C.G.T. et C.F.T.C., de la Fédération de l'Éducation Nationale (Autonome) et de l'Union Nationale des Étudiants de France. Dans un communiqué, le Bureau Confédéral F.O. décidait aussi un arrêt, le même jour, à la même heure.

Pour la première fois, depuis la scission, les dirigeants de la Confédération C.F.T.C. ont rencontré ceux de la C.G.T. et de la F.E.N. et ont pris des décisions identiques.

Toutes les organisations de gauche ont appelé les démocrates à assurer le succès de la grève.

La Ligue des Droits de l'Homme, le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste Autonome, l'Union de la Gauche Socialiste, l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance, l'Union des Forces Démocratiques, l'Union Progressiste, la Jeune République, ont lancé un appel commun.

De son côté, le Parti S.F.I.O. décidait de soutenir le mouvement.

Ainsi se réalise de plus en plus l'UNITE des républicains contre le fascisme, et la classe ouvrière en est l'élément le plus actif.

L'unité au sommet, qui a permis le succès éclatant de la grève, est le résultat des efforts déployés par les travailleurs et les militants dans les entreprises et les localités.

DANS LES DEPARTEMENTS

Des appels communs ont été signés dans un grand nombre de départements, entre la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N. et les Étudiants et très souvent avec Force Ouvrière comme dans la LOIRE-ATLANTIQUE, la HAUTE-SAVOIE, la SEINE-ET-MARNE, l'OISE, les HAUTES-ALPES, l'INDRE-ET-LOIRE, etc...

DANS LES LOCALITES

A Argenteuil (Seine-et-Oise), les U.L. C.G.T., C.F.T.C., F.O., le S.N.I. et la F.E.N. ont appelé en commun à la grève et à l'organisation de délégations à la mairie.

A Lorient (Morbihan) : accord C.G.T. - F.O. - C.F.T.C. - F.E.N.

A Vichy et à Cusset (Allier), un meeting commun C.G.T. - C.F.T.C. - F.O. et F.E.N. s'est tenu à 11 h. 15.

A Besançon (Doubs), aux quatre organisations syndicales se sont joints le Parti Communiste Français, la S.F.I.O., le P.S.A., etc.

A Maisons-Laffitte et au Bourget (Seine), appels communs P.C.F.-S.F.I.O. - P.S.A. - Radicaux.

A Sens (Yonne), avec toutes les organisations syndicales se retrouvent le P.C.F., la S.F.I.O., et le P.S.A., les Radicaux.

DANS LES ENTREPRISES LA GREVE A ETE ACTIVE

A Firminy : 5.000 métallos de la C.A.F.L., auxquels s'étaient joints des travailleurs des autres entreprises, se sont rendus au monument aux Morts de la Résistance où, après avoir entendu les représentants des U.D. C.G.T., F.O., C.F.T.C., F.E.N., ils ont déposé une gerbe.

Chez les Mineurs de Saint-Clair-de-Halouze (Orne) : débrayage unanime d'une heure et adoption d'une résolution présentée par la C.G.T. et la C.F.T.C. et envoyée au Président de la République.

Chez Renault, à Paris, meeting pendant le débrayage, à l'appel de la C.G.T., F.O. et C.F.T.C., etc..

DANS LES CORPORATIONS

Chez les Cheminots : accord sur le plan national entre les Fédérations C.G.T. et C.F.T.C. pour les consignes d'arrêt. La Fédération F.O. prenant de son côté des dispositions analogues.

Dans le B. timent : les Fédérations C.G.T. et C.F.T.C. se sont félicitées des dispositions prises par les Confédérations.

Dans l'Alimentation : les Fédérations C.G.T. et C.F.T.C. se sont rencontrées et elles ont convenu ensemble de soutenir pleinement les décisions des Confédérations.

Chez les Employés : dans les assurances et le commerce parisien : appel commun C.G.T., C.F.T.C. et F.O.

Chez les Travailleurs de l'Etat : appel commun des Fédérations C.G.T. et C.F.T.C.

Chez les Mineurs : les Fédérations nationales F.O. et C.F.T.C. avaient décidé d'appeler les mineurs à un arrêt d'un quart d'heure à chaque poste. La Fédération C.G.T. estimant juste la décision des Confédérations, appela à la grève d'une heure par poste. Ce qui fut adopté par tous les mineurs dans un enthousiasme que beau-

Après le discours du Président de la République du 30 Janvier 1960 UNE DÉCLARATION DE LA C.G.T.

La Commission Administrative de la C.G.T. considère que les déclarations positives du discours du Général de Gaulle, notamment la réaffirmation du droit à l'autodétermination et la condamnation des émeutiers et de leurs complices dans l'armée sont susceptibles de faire avancer le règlement des problèmes cruciaux pour notre pays si elles reçoivent une application concrète.

La Commission Administrative de la C.G.T. estime que l'action unie et énergique de la classe ouvrière est d'un poids capital pour cette application.

Elle appelle donc les travailleurs à poursuivre et à amplifier leur action :

— Pour que la condamnation des émeutiers et de leurs complices dans l'armée s'accompagne de mesures rigoureuses, du châtiment des coupables et que soient mis hors d'état de nuire les comploteurs ;

— Pour que soit mis un terme aux menées des factieux et dissoutes leurs organisations en France comme en Algérie ;

— Pour que, sur la question fondamentale, les nouvelles déclarations du Président de la République sur le droit à l'autodétermination soient suivies rapidement de mesures concrètes en en assurant la pleine et loyale application et pour que tout soit mis en œuvre pour en rechercher le règlement avec les représentants authentiques du peuple algérien ;

— Pour que la classe ouvrière soit en mesure d'assurer un soutien efficace à cette politique et que, par conséquent, soient respectées les libertés ouvrières et syndicales.

ORDRE NATIONAL DU TRAVAIL du 1^{er} Février 1960, MARCHÉ POUR L'UNITÉ de l'autodétermination - POUR la démocratie

Le coup de militants comparant au Front Populaire. Les cadres participèrent unanimement au mouvement.

Au premier poste du matin, à 5 heures, les mineurs du Bassin Nord-Pas-de-Calais, s'engouffraient en masse dans les bains-douches, lieu de rassemblement où devaient avoir lieu les prises de paroles. Durant une heure, dans une unité complète, ouvriers du fond et du jour, employés, agents de maîtrise approuvèrent dans l'enthousiasme les mots d'ordre de la manifestation.

Pour les vieux, une idée revenait sans cesse : « C'est comme en 1934, dans notre lutte contre le fascisme ».

DE NOMBREUX COMITÉS ANTIFASCISTES SE CONSTITUENT

Tous ceux qui existaient déjà déployaient une grande activité. Mais au travers des contacts qui furent pris pour la préparation de la grève générale de nombreux comités ont été créés.

Comités départementaux dans les **Hautes-Alpes** (avec la S.F.I.O., les Radicaux), la **Charente-Maritime** (Ligue des Droits de l'Homme, F.E.N., P.C.F., P.S.A., et), le **Loiret**, l'**Indre-et-Loire**, etc.

Sur le plan des **localités**, c'est par centaines qu'il faudrait en citer la liste.

Dans les **entreprises**, c'est aussi par milliers que se constituent ces comités qui, sous des appellations diverses, ont tous le même objectif : la résistance au fascisme, la défense de la République et des Libertés, le châtement des émeutiers. Dans la plupart des cas, toutes les organisations syndicales se retrouvent (C.G.T. - C.F.T.C. - F.O.) et servent souvent de base à des comités plus larges avec toutes les organisations politiques de gauche.

DES MILLIERS DE LETTRES RECLAMENT AU CHEF DE L'ÉTAT AVEC LE CHÂTIMENT DES ÉMEUTIERS LA FIN DU CONFLIT ALGÉRIEN PAR LA NÉGOCIATION

La presse et la radio font état des milliers de lettres et de télégrammes qui parviennent à l'Élysée. Ils réclament le châtement des responsables civils et militaires de l'émeute, la défense de la légalité républicaine. Nombreux sont les messages qui réclament aussi la fin de la guerre d'Algérie par la solution négociée, par la discussion avec les représentants de ceux contre qui on se bat.

L'idée du rétablissement de la Paix au plus vite a fait de grands progrès parmi toutes les couches de la population de notre pays, et en premier lieu de la classe ouvrière. L'occasion est propice pour former des comités de Paix dans toutes les localités et entreprises avec la participation de nos organisations syndicales.

IL FAUT APPLIQUER LOYALEMENT LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Le seul moyen de mettre fin définitivement aux sources de l'agitation fasciste, tant en France qu'en Algérie, c'est d'arrêter la guerre.

Le général de Gaulle dans son discours de vendredi a rappelé la position définie par lui le 16 septembre, et précisé qu'il la maintiendrait.

Il faut donc maintenant passer à l'application concrète, entamer la discussion indispensable qui permettra le cessez-le-feu immédiat, ainsi que la mise en pratique de mesures pour que l'autodétermination soit rapidement une réalité.

Les soldats du contingent contre les émeutiers fascistes et leurs complices

Après le journal *l' « Humanité »*, puis *« Le Monde »*, *« Le Figaro »* du 30 janvier indique :

« Les renseignements que nous avons recueillis sont formels, la preuve est faite que les hommes du contingent se refusent à s'engager dans toute action dirigée contre l'autorité de l'Etat et ses représentants. Il en est de même pour les cadres et officiers... »

Il cite également une lettre d'un officier :

« Des discussions que j'ai eues avec plusieurs officiers, je peux vous affirmer que le commandement et l'Etat-major de la zone sont entièrement fidèles et prêts à exécuter les ordres du Chef de l'Etat, au besoin à l'encontre du Haut-Commandement. Les gars du contingent sont particulièrement bouillants et ne comprennent l'inertie et la trahison de quelques-uns. »

A Brest, les matelots et officiers du croiseur « De Grasse », condamnent vivement les émeutiers d'Alger et approuvent l'action des syndicats C.G.T., F.O. et C.F.T.C. de l'Arsenal.

Il en est de même sur le « Guichen » et sur le ravitailleur d'escadre « La Saône ».

COMMUNIQUÉ DE LA C.G.T. DU 1^{er} FÉVRIER

Le Bureau Confédéral salue l'éclatant succès de l'arrêt national du travail décidé par l'ensemble des organisations syndicales ouvrières et universitaires.

Il félicite les travailleurs, leurs organisations et notamment les organisations confédérées à la C.G.T., qui ont assuré cet éclatant succès. Il remercie les partis politiques et les organisations diverses qui ont appuyé le mouvement.

Il souligne l'unité réalisée de la base au sommet du mouvement syndical et notamment l'accord complet immédiatement établi avec la C.F.T.C., la F.E.N. et l'U.N.E.F. sur un mot d'ordre commun et sur des appels identiques, ainsi que le coude à coude, en la circonstance comme dans d'autres grands moments de notre Histoire, entre les ouvriers et les étudiants.

Le Bureau Confédéral, convaincu que les rapports constructifs établis avec les trois organisations précitées seront maintenus et pourront être étendus à l'ensemble des organisations syndicales, appelle à développer l'unité à tous les échelons du mouvement syndical et dans les entreprises pour faire prévaloir dans les faits les trois principes sur la base desquels la classe ouvrière vient de manifester sa résolution unanime, ainsi que pour défendre les légitimes revendications des travailleurs.

Vive l'Unité des Travailleurs !

Vive l'union des forces ouvrières et démocratiques !

Vive la République !

Appelons au renforcement de la C. G. T.

La grande campagne de recrutement et de renforcement de la C.G.T. a pris un bon départ. La période actuelle de grande activité doit nous permettre de faire encore plus, de s'adresser aux travailleurs pour les appeler à venir grossir les rangs de la C.G.T.

L'idée de la nécessité de renforcer notre organisation syndicale par de nouvelles forces, par de nouveaux adhérents, s'empare, sans aucun doute, d'un plus grand nombre de camarades et ceux qui se préoccupent de ce problème y apportent maintenant une attention encore accrue.

Sur le plan des Unions Départementales, nous avons connaissance de près de 700 adhésions nouvelles dans l'Aube.

La Marne nous fait part de 557 nouveaux adhérents.

Nos camarades de la Seine-et-Oise nous indiquent avoir fait 764 nouvelles adhésions à la C.G.T.

L'U.D. des Bouches-du-Rhône enregistre 490 adhésions nouvelles, pour 9 syndicats.

Nos Fédérations d'Industries font part, dès à présent, de résultats encourageants :

C'est ainsi que celle de l'Agriculture enregistre la constitution de 29 nouveaux syndicats, avec plus de 800 adhérents.

Nos camarades de la Fédération du Papier Carton enregistrent, au 4 janvier, 400 adhésions nouvelles contrôlées et la mise en place d'organisations C.G.T. dans une dizaine d'entreprises dans lesquelles les travailleurs étaient, jusqu'alors, inorganisés.

Dans les Cuirs et Peaux :

Le syndicat de **Graulhet** (Tarn) a déjà placé 350 cartes pour 1960 (contre 270 en 1959).

Chez les Cheminots :

— A Marseille, le syndicat a placé 270 cartes de plus qu'en 1959 ;

Dans le Bâtiment :

A **Aulnay-sous-Bois, au chantier de l'usine de pré-fabrication Coignet**, où sont occupés 200 travailleurs de toutes nationalités, le cahier de revendications élaboré porte au premier point « pouvoir nous organiser, avoir notre syndicat sur le chantier », cela appuyé par 100 bulletins d'adhésion remplis en une heure. Le syndicat est constitué et les candidats délégués immédiatement trouvés.

Au **Perray-en-Yvelines, au chantier de l'entreprise Boussiron**, 80 travailleurs réunis sur les 120 occupés sur le chantier manifestent, par un vote à main levée, leur adhésion à la C.G.T.

A **Clichy-sous-Bois, au chantier « Logirex » de l'entreprise Deschiron**, où sont occupés 100 travailleurs, quelques-uns prennent l'initiative de faire circuler des listes d'adhésions à la C.G.T., ils recueillent, en quelques heures, 65 noms.

Dans les Métaux :

- Chez Renault, au Mans, 130 adhésions nouvelles ;
- Chez Alsthom, à Belfort, 140 nouveaux adhérents ;
- Chez Lorraine Escaut, à Thionville : 131 ;
- Chez Schneider, au Creusot, 146 adhésions nouvelles dans deux services ;
- A Roanne, 70 cartes supplémentaires placées ;
- A Saint-Etienne, 150 adhésions nouvelles ont été recueillies (sur 7 entreprises) ;

Dans la Seine :

- 183 adhésions nouvelles enregistrées, dans les Métaux de La Courneuve ;
- Chez Thomson (Paris-13^e), 50 adhésions ont été faites à la suite d'une lettre du syndicat ;
- Chez Citroën (15^e), 51 adhésions ont été faites, avec la brochure « Etre syndiqué ».

Chez les Travailleurs de l'Etat :

- A Saint-Tropez, 25 adhésions nouvelles sont enregistrées, parmi lesquelles 12 de travailleurs de moins de 20 ans ;
- A Salbris, 31 nouvelles adhésions à la C.G.T.

Parmi les sections syndicales C.G.T. nouvellement constituées, citons parmi d'autres :

Bâtiment :

A **Trébeurden** (Côtes-du-Nord), 25 travailleurs constituent leur syndicat.

Agriculture :

A la Mutualité Agricole de Foix, 49 travailleurs sur 62 adhèrent à la C.G.T., constituant ainsi leur section syndicale.

Dans le Textile :

Dans l'Ariège, chez Bergère-Ferdinand, à Montferrier, les travailleuses ont formé, en 15 jours, une section syndicale de 70 membres.

Dans le Pas-de-Calais, à Vendin, à l'ancien ouvroir de la Fosse 8, les femmes d'un atelier de confection viennent d'adhérer en bloc, au nombre de 60 à la C.G.T. et de former leur syndicat.

Ainsi les femmes, dont on sait qu'elles forment une des catégories de travailleurs les plus féroceusement exploités sont prêtes, elles aussi, à rejoindre les rangs de notre organisation.

**

Ces quelques exemples pris parmi nombre d'autres montrent les possibilités existantes.

Dans presque toutes les localités et corporations la remise des cartes 1960 a donc été très active en janvier. Il faut poursuivre cet effort fructueux.

Avec esprit d'initiative, il nous faut absolument contacter tous les travailleurs encore inorganisés et, pour cela, faire appel en permanence à l'adhésion avec le concours de tous nos syndiqués.

L. MASCARELLO (suite)

C.G.T., C.F.T.C., F.O., ainsi que la F.E.N. et l'U.N.E.F. appelaient les travailleurs à une grève générale de 1 heure pour le lundi 1^{er} février. Cette décision recevait immédiatement l'appui de toutes les organisations démocratiques.

La grève fut totale et d'une ampleur jamais connue depuis la libération. La classe ouvrière quasi unanime prenait ainsi position, non pas pour de Gaulle en tant que tel, mais pour l'application rapide des principes contenus dans sa déclaration du 29 janvier : autodétermination, mise à la raison des émeutiers, défense de la démocratie. A midi la radio annonçait que les émeutiers se rendaient.

Décisif avait été le poids de la classe ouvrière.

Ayant par cette expérience puisé de nouvelles forces, ayant fait faire à l'unité d'action un bond prodigieux, la classe ouvrière a renforcé sa confiance en la C.G.T. (vous trouverez par ailleurs un aperçu sur les nombreuses adhésions enregistrées durant cette période).

S'étant, une fois de plus, placée au premier rang pour la fin de la guerre d'Algérie, pour l'application de l'autodétermination et contre le fascisme elle remportait un premier et significatif succès.

En poursuivant et en intensifiant sa lutte, en consolidant son unité d'action, en renforçant encore la C.G.T., la classe ouvrière se frayera encore mieux le chemin qui lui ouvrira les perspectives de **lendemain meilleurs**.

